

Conjugez efficacité et environnement

L'INNOVATION PAR VIVAGRO

DES PRODUITS PERFORMANTS ISSUS DE LA CHIMIE VERTE, RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, DES UTILISATEURS ET DES CONSOMMATEURS.

Produit utilisable en agriculture biologique
BIO
RÈGLEMENT CE N°2018/848



DÉROGATION

Selon l'article 53 du règlement (CE) 1107/2009 à partir du 8 mars 2024 jusqu'au 7 Juin 2024.

PUCERONS DU PRUNIER

avec

 **Essen'ciel**®

 **Limocide**®

AMM N°2090127

Fongicide, Insecticide et Acaricide Naturel
à base d'Huile Essentielle d'Orange douce.



Produit de contact non soumis à l'apparition de résistances



Compatible avec la présence d'auxiliaires



Liste Biocontrôle




Pas de résidus dans les fruits commercialisés



Exemption de LMR et DAR 1 jour

Cette dérogation s'ajoute au panel des 88 usages de nos solutions biocourcées Limocide et Essen'ciel



Culture	Usage	Dose maximale en L/ ha (% v/v avec le volume d'eau maximal pratiqué)	Nb de Traitements Max	Stade d'Application	DAR (jours)	Zone Non Traitée (m)
 Prunier	Pucerons	4 L/ha (0,8 % calculé sur la base de 500 L/ha)	6	Du stade BBCH 09 au stade BBCH 75	1	20

Essen'ciel® / Limocide® : AMM : N° 2090127. Formulation micro-émulsion : 60g/L huile essentielle d'orange douce - Attention. H319 - Provoque des irritations des yeux. H332 - Nocif par inhalation. Application possible durant la floraison en respectant l'arrêté abeilles du 20/11/2021. Détenteur d'homologation : VIVAGRO SARL. ® Marque déposée VIVAGRO SARL.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT


Vivagro

la nature au service de vos cultures
TECHNOPOLE MONTESQUIEU
5 ALLÉE JACQUES LATRILLE
33650 MARTILLAC